

## Conseil d'administration du STIF

### Communiqué de synthèse

Le Conseil d'Administration du STIF, sous la présidence de Jean-Paul Huchon, a voté plusieurs mesures dont :

#### ❖ Dézouage du forfait Navigo le week-end à partir du 1<sup>er</sup> septembre et mise en place du complément de parcours

##### **Dézouage le week-end**

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012, les voyageurs détenteurs d'un forfait Navigo mois, annuel et Solidarité Transport mois, pourront utiliser avec leur abonnement habituel l'ensemble des transports en commun d'Île de France, donc au-delà des zones de validité de leur forfait, du vendredi minuit jusqu'à dimanche minuit.

Le coût de cette mesure (26 millions d'euros en année pleine) est financé, pour l'année 2012, grâce aux évolutions tarifaires suivantes :

- à compter du 1<sup>er</sup> août 2012 :
  - hausse de 2% en moyenne des forfaits Navigo annuel ; les titulaires de ces abonnements continuent de bénéficier de 12 mois d'abonnement pour le prix de 10,4 mois en comparaison à l'abonnement mensuel.
  - hausse de 7% des forfaits journaliers Mobilis 1-5 et Ticket jeune week-end 1-5
- à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012 : hausse de 5% en moyenne des forfaits Paris Visite.

##### **Mise en place du Complément de Parcours**

Le STIF a également demandé à la RATP et à la SNCF de préparer la mise en œuvre du titre « Complément de Parcours » qui devra être lancé dans les meilleurs délais et au plus tard le 31 décembre 2012. Ce titre, qui s'adresse aux abonnés Navigo une semaine et plus, permet dans le cas d'un voyage hors des limites du forfait de ne régler que le complément pour la partie de son voyage hors des zones de son abonnement et non un billet origine-destination intégral comme c'est le cas aujourd'hui.

➤ [Lire le communiqué de presse](#)

#### ❖ Prolongement de la ligne 14 : Déclaration d'intérêt général du projet

Le Conseil du STIF a déclaré à l'unanimité l'intérêt général du prolongement de la Ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen visant à désaturer la ligne 13. Le prolongement de la Ligne 14 dont la maîtrise d'ouvrage est conjointement assurée par le STIF et la RATP, constitue la première étape concrète du futur Grand Paris Express. Le début des travaux est programmé pour la fin de l'année prochaine et la mise en service prévue à l'horizon 2017.

➤ [Lire le communiqué de presse](#)

➤ [Lire la fiche technique](#)

##### **Contacts presse :**

Sébastien Mabillet > 01 47 53 28 42 > [sebastien.mabillet@stif.info](mailto:sebastien.mabillet@stif.info)

Guillaume Autier > 01 82 53 81 05 > 06 32 26 52 08 > [guillaume.autier@stif.info](mailto:guillaume.autier@stif.info)

#### ❖ Prolongement du T7 jusqu'à Juvisy-sur-Orge

Le Conseil du STIF confirme la poursuite du projet du prolongement du T7 en approuvant le schéma de principe et la convention de financement de l'avant-projet. D'un montant de 13 millions d'euros, elle porte sur la réalisation des études d'avant-projet et les premières acquisitions foncières. La simultanéité de ces décisions a pour objectif de garantir la poursuite rapide de ce projet pour une mise en service à l'horizon 2018.

- [Lire le communiqué de presse](#)
- [Lire la fiche technique](#)

#### ❖ T Zen 2 Sénart – Melun : Avancées significatives du projet

Le Conseil du STIF approuve à l'unanimité le bilan de la concertation sur le projet T Zen 2 Sénart-Melun et confirme la poursuite du projet en actant le schéma de principe et la convention de financement de l'avant-projet pour un montant de 2,55 millions d'euros. La convention de financement approuvée par le STIF porte sur la réalisation de l'enquête publique, d'études complémentaires et d'études avant-projet.

- [Lire le communiqué de presse](#)
- [Lire la fiche technique](#)

#### ❖ Le tramway Antony – Clamart sur les rails

Le Conseil du STIF approuve à l'unanimité les premières phases d'études relatives au Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP). Le STIF va saisir dans les prochains jours la Commission nationale du débat public (CNDP) en vue de la présentation du projet au public dès 2013, étape importante dans la poursuite du projet.

- [Lire le communiqué de presse](#)
- [Lire la fiche technique](#)

#### ❖ Audition de M. Etienne Guyot, président du directoire de la SGP

Après les auditions des présidents de la SNCF et de la RATP, les élus du Conseil du STIF ont auditionné le président du directoire de la SGP afin d'obtenir des précisions sur l'avancement de l'ensemble des lignes du Grand Paris Express placées sous sa maîtrise d'ouvrage.

Le Conseil du STIF, en qualité d'autorité organisatrice des transports franciliens et garant du service public, a également rappelé son attachement à une bonne intégration de ces nouvelles lignes de métro dans l'ensemble du réseau de transport d'Île-de-France. Ainsi par exemple, elles devront respecter les normes franciliennes d'information pour les voyageurs, d'accessibilité ou encore d'intermodalité (installation de parcs relais, de parcs vélos ...).

Par ailleurs le STIF a demandé à la SGP de s'engager sur :

- L'interopérabilité entre les lignes Rouge et Orange, et la réalisation des infrastructures nécessaires pour la réalisation des scénarios d'exploitation plébiscités par la Région Île-de-France et les Conseils généraux de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne et de Seine et Marne.
- La bonne prise en compte de l'impact des nouvelles lignes. Pour les stations d'interconnexion, les flux supplémentaires générés par ces lignes auront inévitablement des impacts sur les infrastructures des gares existantes, sur l'exploitation et la desserte actuelle qui doivent être correctement évalués.
- Des garanties techniques et de calendrier
- Une information plus complète et plus régulière sur l'ensemble des sujets, auprès du STIF.

#### **Contacts presse :**

Sébastien Mabile > 01 47 53 28 42 > [sebastien.mabile@stif.info](mailto:sebastien.mabile@stif.info)

Guillaume Autier > 01 82 53 81 05 > 06 32 26 52 08 > [guillaume.autier@stif.info](mailto:guillaume.autier@stif.info)